

**Objet**

**Rapport intermédiaire** demandé dans l'avis n° 2021/04-10, portant sur le suivi de l'ensemble des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges ;
- Vu la note de synthèse établie par Fernando LEAL-CALDERON, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 10 septembre 2024,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte **favorablement** du rapport transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 10 septembre 2024.

Le vice-président,  
Fabrice LOSSON

